

Massérac

Historique
de la Commune



Selon la légende, Massérac serait né d'un monastère fondé au IX^e siècle par le moine Saint Benoît, ermite né à Patras (Grèce) en 782. Construit sur les rives du lac de Murin, au confluent de deux rivières, la Vilaine et le Don, à l'emplacement de l'actuel village de Paimbu. Les moines auraient alors commencé à exploiter le marais pour l'agriculture et l'élevage.

Après la mort de Benoît le 1^{er} octobre 845, la paroisse demeure indépendante jusqu'en 897, date à laquelle elle est offerte par Alain le Grand, Roi de Bretagne, aux moines de l'Abbaye Saint Sauveur de Redon. Ces moines dirigent le village durant tout le Moyen-Âge, ils y prélèvent les impôts et y exercent la justice. Le bourg se détache alors du village de Paimbu situé au bord du lac pour s'installer un peu plus loin, dans un territoire plus élevé et mieux protégé en cas d'inondations. Le marais couvre en effet 64 % du territoire.

Massérac subit une épidémie de peste en 1710 et reste sous le contrôle des moines jusqu'à la révolution...

Aujourd'hui commune rurale de 580 habitants, Massérac se développe à travers une politique de valorisation de son patrimoine naturel et culturel lié aux marais.

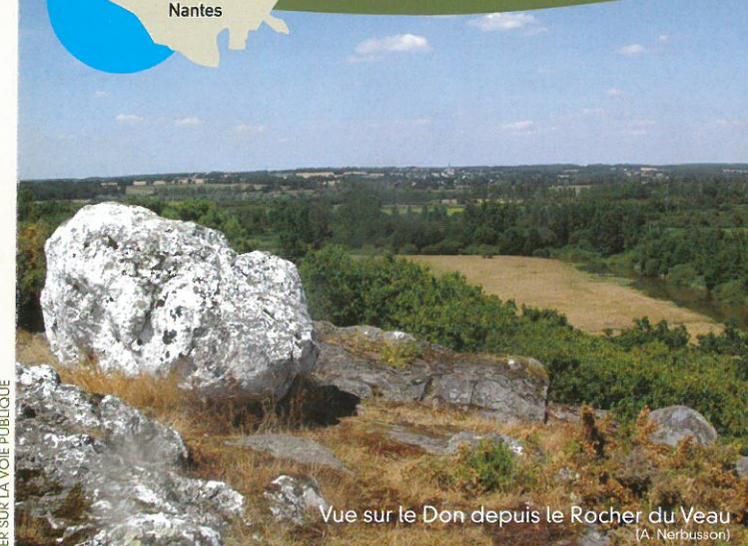
Pour aller plus loin

Les fiches randonnée sont à votre disposition aux Maisons du Tourisme du Pays de Guémené Penfao et du pays de Redon sur le site : www.tourisme-pays-redon.com



Massérac

- Randonnée de l'Oratoire Saint Benoît
- Sentier de découverte des marais



Vue sur le Don depuis le Rocher du Veau (A. Nerbusson)



Les haies végétales sont des milieux d'une fabuleuse richesse biologique.

Noisetier, roncier, chêne pédonculé, prunellier offrent une nourriture, généreuse et étalée dans le temps, à de nombreuses espèces animales.

Des insectes y foisonnent. Des passereaux y nichent en toute quiétude.

Lièvre (*Lepus europæus*), lapin de Garenne (*Oryctolagus cuniculus*), faisan (*Phasianus colchicus*) et perdrix (*Alectoris rufa*) aiment s'y réfugier.

La haie protège également du vent et de la pluie, le bétail dans les prairies.

En absorbant l'eau et ses composés organiques et chimiques, la haie contribue également à épurer et à réguler l'eau des crues (comme la roselière).

Contacts utiles

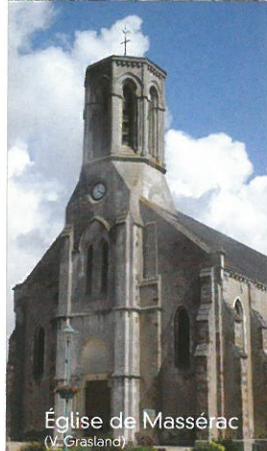
Mairie
de Massérac
02 40 87 24 18

Maison du Tourisme
du Pays
de Guémené
02 40 79 30 83

Maison du Tourisme
du Pays
de Redon
02 99 71 06 04



Oratoire Saint Benoît
(F. Durand)



Église de Massérac
(V. Grasland)

